

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 19 juin 2024 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Benoît Duchesne	Vice-président
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Aristote Disonama (en ligne)	Secrétaire
M ^{me} Maryline Côté	Administratrice
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Louise Sauvageau (à partir de 20 h 10)	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

EST ABSENT

M. Maxime Falardeau	Administrateur
---------------------	----------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Marc-André Chartrand	Conseiller en loisirs, sports et vie communautaire
M ^{me} Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

1 citoyen est présent à l'assemblée en présence.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la cinquième séance régulière de l'année 2024 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 19 juin 2024, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Présentation : Aménagement au Parc de La Chanterelle | 19 h 32 |
| 4. Adoption du procès-verbal du 15 mai 2024 | 20 h 00 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 20 h 02 |
| 6. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 12 |
| 7. Suivi des activités du conseil de quartier | 20 h 22 |
| • RTC | |
| • Activité de sécurité routière dans les écoles | |
| 8. Information et correspondance | 20 h 30 |
| 9. Trésorerie | 20 h 35 |
| • Paiement des frais de secretariat | |
| • Autorisation des dépenses | |
| 10. Varia | 20 h 40 |
| 11. Levée de l'assemblée | 21 h 00 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

24-06-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 32, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

24-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Charles Gillespie, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

24-06-03 Présentation : Aménagement au Parc de La Chanterelle

M. Marc-André Chartier présente l'avancement des travaux de réaménagement du Parc de la Chanterelle. Les principaux aménagements prévus sont la réfection du terrain de basketball, le réaménagement complet du *Skatepark* et le changement du revêtement synthétique du terrain de soccer, pour un investissement de 750 000 \$. Une équipe de spécialistes dans le domaine s'est donné une vision du parc sur un horizon de 5 à 10 ans et différentes activités de consultation citoyenne auprès des étudiants des utilisateurs de la maison des jeunes Alternatif 12-25 ont permis de bonifier le projet et de s'assurer qu'il sera à la satisfaction des utilisateurs.

Il présente une maquette en 3D du futur *Skatepark* qui vise à répondre aux besoins des différents utilisateurs, de niveau débutant à avancé. Afin de fournir l'espace nécessaire à l'aménagement du *Skatepark*, le terrain de basketball actuel sera déménagé à l'endroit où est située la patinoire en hiver. Aussi, considérant que l'École secondaire l'Odysée est située à proximité, le plan d'aménagement prévoit du mobilier et des espaces de socialisation. Des arbres seront également plantés afin d'offrir un site propre et bien entretenu.

M. Chartier, répond ensuite aux questions et commentaires des citoyens et des administrateurs :

- Des félicitations sont adressées en regard de la démarche de consultation réalisée auprès des jeunes. M. Chartier précise qu'une consultation semblable est débutée pour l'aménagement de la cour de l'École de la Myriade et que la Ville souhaite davantage agir en cocréation;
- En regard de l'aménagement d'une patinoire couverte dans la Haute-Saint-Charles, le choix final du site n'est toujours pas réalisé;
- Des infrastructures sont prévues pour assurer l'éclairage du site;
- Vu la proximité avec les écoles, les aménagements sont faits en collaboration avec le Centre de services scolaire;
- Lors de l'aménagement des parcs situés à proximité des écoles la Ville vise à faire en sorte de pouvoir créer un milieu de vie qui gagne à être fréquenté et à s'assurer de la complémentarité des équipements avec ceux de l'école.

24-06-04 Adoption du procès-verbal du 15 mai 2024

Résolution CQVB-24-CA-16

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M^{me} Lyne Vézina, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2024 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

24-06-05 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen partage son inquiétude face à l'augmentation de la circulation et de la vitesse sur la rue de l'Esplanade en raison des travaux sur le boulevard Pie-XI Nord.

Un citoyen mentionne avoir fait plusieurs plaintes au 311 pour la circulation de VTT sur la rue de l'Esplanade, le vendredi soir, entre 23 h et 2 h et demande l'aide de la conseillère municipale pour qu'une intervention policière puisse être réalisée pour assurer la sécurité de tous.

Une administratrice mentionne avoir reçu une plainte à l'effet que le panneau d'arrêt au coin des rues Alouette et Sainte-Geneviève n'est souvent pas respecté. Elle lui a suggéré de communiquer avec le 311 et de demander à ses voisins de faire de même.

La conseillère municipale fait savoir qu'elle a reçu des plaintes concernant le bruit provenant du boulevard Henri-IV. Toutefois, elle explique que la demande ne respecte pas les critères pour la construction d'un mur antibruit.

Une période d'échange suit entre les administrateurs, les citoyens et la conseillère municipale où il est notamment question de la réfection du pavage sur le boulevard Pie-XI Sud, à la hauteur des concessionnaires automobiles, de la construction de trottoirs sur la rue de Montolieu, de la réfection de la chaussée pour se rendre au Mont-Bélair, du retard dans les travaux de réfection du ruisseau de la rue Daphnée, des phases subséquentes du projet de la rue Etna. Par ailleurs, le projet du Golf-de-Bélair pourra débuter, la pétition n'ayant pas reçu le nombre minimal de signataires requis.

24-06-06 Période d'information de la conseillère municipale

La conseillère municipale informe les administrateurs qu'elle a tenu sa rencontre citoyenne dans les derniers jours. À cette occasion, elle a présenté le bilan de la dernière année et les projets à venir. À sa grande satisfaction, un bon nombre de citoyens étaient présents et elle souligne la qualité des échanges tenus avec les citoyens.

Elle invite la population à participer en grand nombre à l'activité *Belair de fête* qui se tiendra le samedi 23 juin.

Elle annonce que le Journal de l'Ancienne-Lorette/Val-Bélair cessera sa publication dès l'automne prochain. Aussi, elle fait savoir que dans son aménagement sur les terres de M^{me} Daigle, le groupe Constrobourg a demandé une autorisation au ministère de l'Environnement pour remblayer l'étang, ce qui est contraire à ce qui avait été prévu lors de la présentation du projet par le promoteur.

24-06-07 Suivi des activités du conseil de quartier

- RTC

En suivi de la dernière réunion, M^{me} Louise Sauvageau a fait l'essai du Flexibus et tenté l'expérience des trajets d'autobus offerts dans le quartier. Elle présente rapidement les secteurs non desservis et les problématiques vécues lors de son trajet.

- Activité de sécurité routière dans les écoles

À la demande de l'École de la Myriade et de l'École de l'Orée-des-bois, la présidente fait savoir que l'activité de sécurité routière sera offerte aux élèves de maternelle 4 et 5 ans.

Le 28 septembre prochain, sur le terrain de l'École de l'Odyssée, se tiendra la 3^e édition de l'activité de sécurité routière destinée à l'ensemble de la population.

Le conseil de quartier de Vanier s'est inspiré de notre modèle et organisera des activités de sensibilisation dans les écoles puis une activité grand public sur les terrains de Fleur de Lys centre commercial.

24-06-08 Information et correspondance

Informations et correspondances

Les membres ont reçu une invitation à participer à une activité de réseautage avec les conseils de quartier et la Ville de Québec, le 20 juin 2024, de 17 h à 19 h. De plus, ils sont invités à prendre part à une activité de science citoyenne qui s'intitule *La place et le rôle des représentants de la société civile dans la gouvernance des grands projets urbains: pour aller au-delà de la consultation initiale et participer à la mise en œuvre*. Pour ce faire, un questionnaire à remplir leur a été soumis.

24-06-09 Trésorerie

Le solde du compte était de 8 550,97 \$ au 30 mai 2024. Ce montant inclut le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 6 267,68 \$, de même que le budget de fonctionnement de l'année 2024, d'un montant de 2 283,29 \$.

Résolution CQCV 24-CA-17

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'autoriser le paiement d'un montant de 421,01 \$ (chèque # 259) à Acquis Route, pour l'activité de sensibilisation à la sécurité routière réalisée à l'École l'Orée-des-Bois.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQCV 24-CA-18

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'autoriser le paiement d'un montant de 360,86 \$ (chèque # 260) à Acquis Route, pour l'activité de sensibilisation à la sécurité routière réalisée à l'École de la Myriade.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQCV 24-CA-19

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'autoriser le paiement d'un montant de 718,59 \$ (chèque # 261) à GEO 360, pour l'activité de sensibilisation à la sécurité routière réalisée à l'École de la Myriade.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQCV 24-CA-20

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'autoriser le paiement d'un montant de 948,54 \$ (chèque # 262) à GEO 360, pour l'activité de sensibilisation à la sécurité routière réalisée à l'École l'Orée-des-Bois.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQCV 24-CA-21

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'autoriser le paiement d'un montant de de 105 \$ (chèque # 263) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois de mai 2024.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

24-06-10 Varia

Aucun sujet n'est traité.

24-06-11 Levée de l'assemblée

À 21 h 08, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Benoît Duchesne de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M. Aristote Dasonama, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Aristote Dasonama, secrétaire